

Liste des souscripteurs à la constitution

SASU 369 ATTITUDE	
Siège social :	2 rue du Markstein 68100 MULHOUSE
Société par actions simplifiée unipersonnelle	Code APE :
Au capital de 1 000,00 euros répartis en : 100 Actions nominatives ordinaires d'une valeur nominale de 10 euros	
Droits sociaux de numéraire : 100	Libérés à concurrence de : 100.00 %
Droits sociaux d'apports : 0	

Répartition des droits sociaux de numéraire			Etat des versements
<i>Nom ou dénomination</i>	<i>Droits sociaux souscrits</i>	<i>Nominal des droits sociaux souscrits</i>	<i>Montant des versements</i>
Mme HARICHANE Insaf 2 rue du Markstein, 68100 MULHOUSE	Actions nominatives ordinaires	100	1 000,00
Total des actions souscrites		100	
Total du montant de ces actions		1 000,00	
Total des versements effectués			1 000,00

Le présent état constatant la souscription de 100 droits sociaux de la SASU 369 ATTITUDE, ainsi que le versement de la totalité du montant nominal desdites actions,
soit la somme de 1 000,00 euros, est certifié exact, sincère et véritable par Insaf HARICHANE, fondateur de la société.

Fait à : MULHOUSE
le : 13/06/2024





VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

4 avenue de Paris
 94300 VINCENNES

etude.mesnager@paris.notaires.fr

ETABLI EN DOUBLE EXEMPLAIRE
PREMIER ORIGINAL

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DES FONDS

Etabli conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 1000.0 (mille virgule zéro) euros représentant les versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée : 369 Attitude, SASU en formation dont le siège social sera situé à 2 Rue Du Markstein 68100 Mulhouse FRANCE ; et
- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 12/06/2024.
- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

- Insaf Harichane Ép.Brihi la somme de 1000.0 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 09/12/2024 et sera caduc par la suite.

Fait à Vincennes

Le

13 JUIN 2024

Me Antoine BASSOT



Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse formalites.92074@paris.notaires.fr